



SRIAS Ile-de-France Vacances pour les personnes en situation de handicap 2017

La SRIAS Ile-de-France apporte des aides financières pour faciliter le départ en vacances des agents de l'Etat en IDF et des membres de leur famille (conjoint, enfants à charge) en situation de handicap.

Ces aides concernent **soit des séjours en centre spécialisé** (séjours adaptés), **soit des séjours en intégration**.

Elles prennent en charge :

- une partie du coût du séjour, en fonction du quotient familial (QF) ; le QF annuel est égal au revenu net imposable / nombre de parts fiscales). Il figure sur le dernier avis d'imposition. Les QF ci-dessous sont mensuels (QF annuel / 12).
- La totalité des frais de l'accompagnateur dont la présence est rendue nécessaire par le handicap, dits « surcoût ».
- Dans certains cas les trajets.

Les aides de la SRIAS sont cumulables avec les autres aides interministérielles et ministérielles, les prestations CAF et les aides d'organismes tels que les CGCV, MDPH, CCAS, CPAM, collectivités territoriales, mutuelles, ...



Les séjours subventionnés par la SRIAS sont organisés par les associations ci-dessous :

APF Evasion (association des paralysés de France) **Inscription pour le 3 mars 2017 pour les séjours adaptés**



La SRIAS IDF prend en charge :

- * les frais de l'accompagnateur ;
- * les frais de séjour à concurrence de :
 - . 60% avec un maximum de 1 000 € pour les QF ≤ 1 150 € ;
 - . 30% avec un maximum de 600 € pour les QF > 1 150 € .



Pour la liste des séjours, voir le site d'APF Evasion www.apf-evasion.org

Pour télécharger le bulletin d'inscription : <https://www.apf-evasion.org/vacanciers/comment-sinscrire/>

Fondation Jean Moulin (enfants seulement)

Reprise des inscriptions à partir du 21 février 2017

La participation de la SRIAS IDF permet à l'ensemble des agents l'État de bénéficier des tarifs subventionnés très avantageux des agents du ministère de l'intérieur.



Les séjours en intégration sont ouverts aux enfants entre 5/ 6 ans et 16/17 ans.
Le centre spécialisé de Pralognan - la Vanoise est ouvert aux 12 à 17 ans.

Pour connaître la liste et les conditions des séjours, et pour s'inscrire, aller sur le site de la Fondation Jean-Moulin : <http://www.fondationjeanmoulin.fr/loisirs/colos/%28folder%29/1618>

Les Eclés (EEDF) Les éclaireurs et éclaireuses de France est un mouvement de scoutisme laïc. Il propose de développer l'autonomie, de favoriser l'épanouissement de la personnalité chez ses participants, en considérant que les participants sont avant tout en vacances, temps propice pour la découverte, l'initiative et la rencontre.



La SRIAS IDF prend en charge, dans la limite de 3 semaines de séjour :

- * les frais de l'accompagnateur ;
- * les frais de séjour à concurrence de :
 - . 60% avec un maximum de 1 000 €. pour les QF ≤ 630 € ;
 - . 60% avec un maximum de 600 € entre 631 et 1 150 € ;
 - . 60% avec un maximum de 300 € pour les QF entre 1 151 € et 2 000 € ;
 - . 30% avec un maximum de 100 € pour les QF > 2 000 €.

Renseignements et inscriptions : **Vacances Loisirs Adaptés Chalon** (Saône et Loire - 71)

Tél. : 03 85 43 60 76 | Email : contact@eedf-chalon.net

Site internet : www.eedf-chalon.net/

Ailleurs et Autrement (séjours adaptés ouverts aux seules personnes handicapées)

Ailleurs et Autrement est spécialisé dans l'organisation de séjours adaptés à l'étranger où se retrouvent les vacanciers, les bénévoles, les correspondants locaux et parfois des familles, pour que les vacances soit un temps de repos mais aussi de rencontre et de découverte.

Les séjours sont consultables sur le site : <http://www.ailleursetautrement.fr/>



La SRIAS IDF prend en charge :

- * les frais de l'accompagnateur ;
- * les frais de séjour à concurrence de :
 - 60 % avec un maximum de 800 € pour les QF ≤ 995 € ;
 - 30% avec un maximum de 400 € pour le QF > 995 € ;
- * dans certains cas, les frais de transport jusqu'au point de rendez-vous du groupe.

Inscription auprès de l'association

Par téléphone : 04 37 45 04 72, de 14h à 17h du lundi au vendredi.

Par fax au : 09 70 60 51 47.

Par e-mail : contact@ailleursetautrement.fr



Pour toute information, visitez le site de la SRIAS IDF
<http://srias.ile-de-france.gouv.fr/index.php/fre/Vacances/Special-handicaps>

OU contactez nous à l'adresse srias@paris-idf.gouv.fr

OU appelez le 01 82 52 43 09